

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



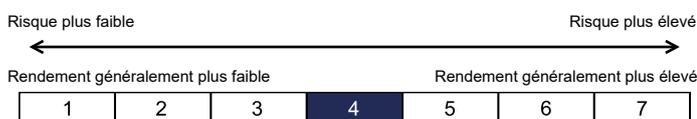
### OptoFlex P (ISIN : LU0834815366)

Société de gestion : LRI Invest S.A.

#### Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif d'investissement du fonds OptoFlex P, géré de façon active, est de générer un rendement annuel positif et de dégager des revenus en prenant des risques économiques raisonnables. Dans ce contexte, l'expression « géré de façon active » signifie que le gestionnaire d'investissement compose, à sa seule discrétion, le portefeuille d'actifs du fonds.
- Pour atteindre son objectif, le fonds investira principalement dans des obligations, des instruments du marché monétaire, des dépôts à vue, des fonds cibles ou des dérivés, et ce dans le monde entier. Les dérivés sont principalement des options et des contrats à terme sur indices boursiers américains et/ou leurs indices de volatilité. Lorsque des obligations sont achetées directement, elles ou l'émetteur des obligations bénéficient uniquement d'une notation « Investment Grade ». En fonction de l'évaluation de la situation du marché, le fonds peut également investir jusqu'à 100 % dans un actif dans les limites légales autorisées. Les investissements sont principalement réalisés dans des actifs libellés dans des devises des États membres de l'OCDE. Les risques de change peuvent être couverts en tout ou partie contre l'euro.
- La limitation du risque de marché intervient de façon relative. Le portefeuille de référence correspond à la combinaison de l'indice S&P 500 (110 %) et de l'indice CBOE SPX Volatility (-10 %).
- L'indice €STR (Euro Short-Term Rate) est utilisé pour le calcul de la commission de performance.
- Le fonds peut également effectuer des opérations sur produits dérivés pour garantir des postes d'actif, générer des plus-values supérieures ou investir lors de hausses ou de baisses de cours.
- Le fonds supporte les frais d'achat et de vente des titres. Ces frais sont occasionnés en sus des taux indiqués ci-dessous à la rubrique « Frais » et peuvent réduire les rendements du fonds.
- Les revenus du fonds sont distribués.
- Les investisseurs peuvent en principe demander à LRI Invest S.A. le rachat des parts chaque jour d'évaluation. La Société de gestion peut toutefois suspendre le rachat des parts lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigent dans l'intérêt des investisseurs.
- Les investisseurs doivent avoir un horizon de placement à moyen ou long terme.

#### Profil de risque et de rendement



- Ce fonds est classé en catégorie 4, car le prix de ses parts varie de façon relativement modérée. Ainsi, tant les risques de perte que le potentiel de gain attendus seront modérés.
  - Cet indicateur de risque se fonde sur des données historiques ; une prévision de l'évolution future n'est donc pas possible.
  - La catégorisation du fonds peut changer à l'avenir et ne constitue aucune garantie.
  - Même un fonds qui est classé en catégorie 1 ne constitue pas un placement entièrement exempt de risque.
  - Une présentation détaillée des risques se trouve à la section « Remarques relatives aux risques » du prospectus d'émission.
- Les risques suivants n'ont pas une influence directe sur la catégorisation, mais ils peuvent avoir une importance pour le fonds :
- **Risque de crédit** : Le fonds peut investir une partie de ses actifs en obligations. Leurs émetteurs peuvent devenir insolvables et les obligations perdre une partie ou l'intégralité de leur valeur.
  - **Risque de liquidité** : La cessibilité d'un investissement peut par exemple être affectée par des fluctuations sur les marchés financiers.
  - **Risque de contrepartie** : Le fonds peut conclure des transactions avec différents partenaires contractuels. Si un partenaire contractuel devient insolvable, il ne peut plus ou plus entièrement acquitter les créances ouvertes du fonds.
  - **Risques liés à l'utilisation de produits dérivés** : Le fonds peut avoir recours à des opérations sur produits dérivés pour générer de plus grandes plus-values. Les opportunités accrues de réalisation de bénéfices s'accompagnent de risques de perte plus élevés.
  - **Risques opérationnels et risques de conservation** : Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut également subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs d'appréciation des collaborateurs de la société, d'un (sous-)dépositaire ou de tiers externes. Enfin, des événements extérieurs, comme les catastrophes naturelles, peuvent porter préjudice à la gestion ou à la conservation de ses actifs.

## Frais

Les commissions et autres frais permettent de financer la gestion courante et la garde des actifs du fonds ainsi que la distribution des parts du fonds. Les frais occasionnés diminuent les opportunités de rendement qui se présentent à l'investisseur.

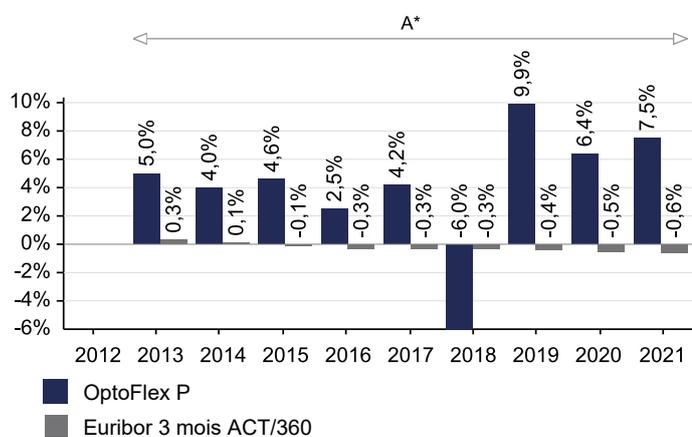
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
<b>Frais d'entrée</b>	5,00 %
<b>Frais de sortie</b>	0,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital.	
Frais prélevés par le fonds sur une année :	
<b>Frais courants</b>	1,66 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances :	
<b>Commission de performance</b>	Celle-ci s'élevait à 1,29 % au cours du dernier exercice du fonds.
15 % des rendements annuels générés par le fonds sur l'évolution de la valeur de référence (telle que décrite dans la politique d'investissement) pour ces frais. On utilise en outre le principe de High Watermark.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent être inférieurs selon les cas. Vous pouvez demander le montant effectivement applicable dans votre cas auprès du courtier des parts du fonds.

Les frais courants indiqués ici sont survenus au cours des 12 derniers mois. Ils peuvent fluctuer sur une période de comparaison de 12 mois. En sont exclus les frais d'achat et de vente des titres (frais des opérations de portefeuille).

Vous trouverez des informations supplémentaires sur les coûts au chapitre « Aperçu du fonds » du prospectus d'émission.

## Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Dans le calcul, tous les frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée et de sortie, ont été prélevés.
- Le fonds OptoFlex P a été lancé le 12/12/2012.
- Les performances passées ont été calculées en euros.
- Le fonds/compartiment ne réplique pas l'indice représenté ici. Vous trouverez des informations plus détaillées dans la section Objectifs et politique d'investissement.

A\* : Modification du calcul de la commission de performance au 01/01/2022. Pour la période se terminant au 31/12/2021, la performance du Fonds sera comparée aux valeurs de l'Euribor 3 Month ACT/360 en fin d'année.

## Informations pratiques

- Le dépositaire du fonds est la société Hauck Aufhäuser Lampe Privatbank AG.
- Vous trouverez le prospectus d'émission et les rapports annuels, les cours actuels des parts ainsi que d'autres informations relatives au fonds gratuitement en langue allemande sur notre page d'accueil [www.lri-group.lu](http://www.lri-group.lu).
- Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur de LRI Invest S.A. sont publiées sur Internet sur la page [www.lri-group.lu/Verguetungspolitik](http://www.lri-group.lu/Verguetungspolitik). Elles comprennent une description des méthodes de calcul des rémunérations et avantages accordés à certains groupes de collaborateurs ainsi que des précisions sur les personnes en charge de leur attribution. Les informations sont mises à votre disposition sans frais sous format papier par LRI Invest S.A. sur simple demande.
- Les prescriptions fiscales dans l'État membre d'origine du fonds peuvent influencer la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les investisseurs du fonds OptoFlex peuvent échanger leurs parts contre les parts d'autres classes de parts (voir l'article 10 « Échange de parts » du prospectus d'émission pour connaître la procédure).
- La responsabilité de LRI Invest S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus d'émission.
- Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
- LRI Invest S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2022.